

emploi, et dans certaines régions de l'Atlantique et dans les régions rurales de Terre-Neuve, plus de 50 p. 100.

Si on ne travaille pas, est-ce parce qu'on ne le veut pas ou parce qu'il n'y a pas d'ouvertures? Je voudrais que le ministre le détermine. Mais ce problème ne le regarde pas. Il a été élu; il n'a pas à s'inquiéter de pareils sujets. On demande aux gens d'envoyer leurs dollars à CARE (Canada). La situation me fait réfléchir.

Et s'il arrive que monsieur Toutlemonde soit sans travail, il devra se contenter d'être un crève-la-faim. Mieux vaut pour lui faire son deuil de l'instruction et des douceurs de la vie. Il s'agit ici du même type que tantôt, celui dont les impôts sont si élevés qu'il n'a vraiment pas le choix: ou bien il fait la grève, ou bien il doit se résigner à voir une tranche toujours plus abondante de son chèque de paie s'envoler vers le trésor de l'État.

L'opposition a porté l'affaire, cette année, à l'attention du gouvernement. Je reconnais, tout autour de moi, des députés qui ont dit au gouvernement: Par vos impôts, vous rongez le travailleur canadien jusqu'à la moelle. D'après certains vis-à-vis, c'est la façon de maîtriser l'inflation. Il faut, d'après eux, imposer une surcharge de 3 p. 100 à l'impôt sur le revenu, établir un régime d'impôts indirects dans toutes les provinces. Voilà le grand cri qu'a poussé le premier ministre (M. Trudeau) aujourd'hui: Nous allons permettre aux provinces de prélever des impôts indirects. Avec l'augmentation des impôts, l'homme moyen verse \$5, \$10 ou \$15 de plus. Il s'endette au point où il ne peut presque pas survivre, puis il déclare la grève, ensuite il obtient un salaire plus élevé, et le gouvernement l'impose davantage. On ne peut blâmer le Canadien moyen parce qu'il devient impatient dans le marché du travail du Canada. Je vois ici un certain nombre de députés qui sont fort conscients des problèmes ouvriers.

Vais-je en blâmer le Canadien moyen? Je suis disposé à blâmer quelqu'un pour le coût élevé de la vie, mais en constatant les résultats du budget, je ne peux blâmer ce Canadien moyen. Effectivement, je ne peux qu'exprimer ma surprise qu'il ne soit pas allé plus loin.

Maintenant, monsieur l'Orateur, je vais faire preuve d'esprit de clocher, et évoquer la position de l'ouvrier moyen de Terre-Neuve aujourd'hui. A Terre-Neuve, son revenu par tête, vous le croirez ou non, est d'environ \$1,000 par année, la moitié du revenu moyen en Ontario, qui s'élève à environ \$2,000. Je signale que l'ouvrier moyen de Terre-Neuve qui touche un revenu par tête de \$1,000 a une

femme et deux enfants. Cela lui fait alors \$4,000.

Si vous vivez à Terre-Neuve et que vous gagnez \$4,000 par an, c'est un beau revenu. Vous êtes peut-être un professionnel. Vous n'êtes certainement pas le pêcheur moyen qui gagne \$1,000 par famille par an. Quoi qu'il en soit, cet homme gagne \$4,000 par an. Avant d'expliquer ce qu'une personne ordinaire peut faire avec cela, laissez-moi prendre l'exemple d'un autre habitant de Terre-Neuve qui représente peut-être plus la moyenne de la population. C'est lui qui, selon le Bureau fédéral de la statistique, en février et mars 1969, travaillait une semaine de 44.8 heures pour \$62. En fait, ce n'était pas le cas car il était en chômage à l'époque. Mais s'il avait travaillé, il aurait gagné \$62.

• (9.00 p.m.)

Or, si cette personne travaille cinq mois par an—juin, juillet, août, septembre et octobre—elle a de la chance. Si les employeurs ne la mettent pas dehors avant octobre, elle a de la chance. Cela lui rapporte \$1,240 net. En plus, si le ministre du Travail (M. Mackasey) n'est pas trop sévère, elle peut arriver à bénéficier de l'assurance-chômage et obtenir encore \$700 ce qui fait un total de \$1,940. Il y a des milliers de gens comme elle à Terre-Neuve.

Mettons qu'il dépense 27 p. 100 pour le logement ou disons plutôt 25 p. 100. Cela fait environ \$45 par mois pour le logement. Si sa maison lui appartient, il peut la revêtir de bardeaux tous les 25 ans. Sinon, il a un logement de \$45 par mois équivalant à un hangar moyen à Toronto, s'il en existe encore dans cette ville. Il n'y en a plus—très bien. Autrement dit, il est sans logement. Je songe à un O'Brien quand je parle d'un Terre-Neuvien moyen. Mettons, dans son cas, 20 p. 100 pour la nourriture. Avec cela le ministre de la Consommation et des Corporations pourrait se payer deux bifteck de filet au restaurant Red Line. Accordons-lui 15 p. 100 pour le vêtement. Il aurait assez d'argent pour acheter des espadrilles à ses enfants, en supposant qu'il y ait un gymnase, mais il n'y en aurait probablement pas à leur école. Mettons 10 p. 100 pour les frais d'instruction. Cela lui donnerait \$10 par mois. Accordons-lui 10 p. 100 pour ses loisirs. Donnons-lui même un jour de congé. Cela lui donne à peu près deux bouteilles de Screech par mois. C'est cela que je veux dire.

La chose peut paraître amusante pour bien des députés, mais je parle ici du Terre-Neuvien moyen, employé à un travail de pêche ordinaire qui s'efforce d'assurer les délicieux mets qui ne nous coûtent pas tellement cher